

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du 24 /02 /2011

Présents : Municipalité : Mme COFFIN et M. GUIARDEL. Excusé : M.PICARD
CLAE : Mme GRASSET
Parents élus : Mme GAUTIER , M. BLANQUET
Enseignants : Mmes BERNARD, GILET , LUBIN, MOREAU et SANSAC-MORA. M. PANCALDI

Point sur les effectifs et la repartition:

♦ En 2010/2011 :A CE JOUR

	2005 GS	2006 MS	2007 PS	total
Véronique	19-2	7+1		25
Serge	19	7		26
Céline/Guylaine		26-1		25
Marie-Pierre		12	13	25
Nathalie			26-2	24
Total	36	52	37	125

♦ En 2011/2012 : PREVISIONS

2006 GS	2007 MS	2008 PS	Total
52+1	37	40	130

La directrice remercie les représentants de la mairie car elle a pu avoir accès aux informations nécessaires pour effectuer ces prévisions. Les inscriptions démarreront de manière effective dès le 15 mars.

Accueil des nouveaux, rentrée échelonnée :

Le protocole d'accueil est mis en place, il est semblable à celui de l'an dernier. A savoir : une orientation des familles vers la mairie, un premier RV avec la directrice pour accueillir parents et enfant, visiter l'école, et discuter sur les éventuelles inquiétudes des familles. Un accueil en classe et une réunion le samedi 2 juillet seront proposés à tous les nouveaux parents.

La rentrée échelonnée sera reconduite cette rentrée sous réserve de son acceptation par Madame l'Inspectrice.

L'équipe réfléchira aussi à échelonner peut-être un peu la rentrée des MS qui ont beaucoup pleuré en septembre 2010

Le projet d'école :

Le projet est maintenant rédigé entièrement et nous attendons la validation par l'Inspectrice. Son titre :

« PRIVILEGIER LA MAÎTRISE DU LANGAGE POUR UNE EXPRESSION ET UNE COMMUNICATION JUSTES »

- Axe principal : le travail sur la gestion des émotions avec Marion Grimaud-Mercier (observations dans les classes, feed-back personnels ou collectifs, apports théoriques sur les temps de concertations, ateliers relationnels avec les élèves, animation pédagogique dans l'école à la demande de l'Inspectrice). La directrice demande à pouvoir utiliser la salle de jeux de la maternelle pour le mercredi 20 avril de 9h à 12h, pour recevoir les enseignants participant à cette animation, ainsi que la mise à disposition de chaises adultes.
- Axe n°2 : le travail sur le vivre ensemble, le prix littéraire Tatoulu
- Axe culturel : le travail avec le Clan des Songes. Tous les enfants ont pu appréhender ce travail en amont du spectacle soit avec Rosetta Arcuri pour les plus grands et Marina Montefusco pour les deux classes de plus petits. Le spectacle fut de très grande qualité et très apprécié par les enfants et les enseignants.

Les autres fiches actions sont présentées et commentées.

Problème des absences non signalées :

La directrice informe les partenaires que l'administration nous a rappelé les textes concernant les absences des enfants à l'école. Toutes les absences doivent être justifiées et surtout signalées dès le début de l'absence. Nous devons

appeler les parents dès que nous ne sommes pas informés. Il y a un réel problème de temps dans la gestion de ces appels. La directrice informe donc qu'un rappel sera fait dès la rentrée de mars.

Point sur la coopérative scolaire 2009/2010:

La directrice distribue le bilan de la coop à chaque partenaire, faisant bien apparaître les produits et les charges.

Les absences des ATSEMS:

La directrice signale à la municipalité la difficulté d'organiser le service quand toutes les ATSEMS sont absentes en même temps sur la maternelle. Elle demande :

- à être informée suffisamment tôt de ces absences « groupées » afin de réorganiser le service et d'assurer la sécurité des enfants. Cela veut dire au moins 1 semaine à l'avance.
- De discuter, à chaque fois que c'est possible, de l'heure de ces réunions car suivant le programme de la journée, les contraintes sont différentes et parfois moins lourdes.

Les absences ponctuelles sont parfois difficiles à assumer aussi.

La mairie est bien consciente des soucis engendrés. Elle promet de prévenir au moins 2 semaines à l'avance et à proposer des formations en 1/2 équipe.

Informations sur les temps de repos des enfants:

Les parents demandent des éclaircissements par rapport aux temps de repos des enfants

- Les lits dans les salles de repos sont donnés prioritairement aux plus jeunes et ceux qui mangent à la cantine.
- Au fur et à mesure des entrées, les enfants sont parfois amenés à changer de lieu.

La directrice rappelle qu'elle ne réveille pas un enfant qui dort sauf quand l'heure est trop avancée.

Questions adressées à la communauté de commune :

L'association réitère sa demande de réunion avec la CCLAG et confirme sa volonté de participer à la commission extra municipale.

Mme Coffin informe que lors de la réunion prévue le 17 mars 2011, une date sera proposée pour réunir les parents d'élèves des 4 communes. Cette date leur sera communiquée dès le 18 mars.

Question adressée à l'ALAE :

Les parents demandent si la réunion proposée par M. Loret lors du 1^{er} conseil d'école pourrait être mise en place. Suite aux différents changements, en particulier au changement de prestataire et au départ de M. Loret, elle n'a pu être mise en place.

Mme Grasset informe que la restructuration est en cours, et que par souci de communication avec les parents, les projets effectués ou à faire leur seront distribués. Mme Gautier demande une réunion de rentrée, dissociée de l'assemblée générale de la maternelle. La directrice approuve.

La séance est levée à 20h

La présidente de séance :
Marie-Pierre SANSAC-MORA

La secrétaire :
Marie GAUTIER